



**CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS**

Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS

COMMUNIQUÉ POUR LES MEDIAS

9 janvier 2015

Pollution au mercure Deux postes supplémentaires octroyés

(IVS).- Le Conseil d'Etat a décidé de transférer deux postes au Service de la protection de l'environnement (SPE). Les deux nouveaux collaborateurs scientifiques contribueront au traitement du dossier de la pollution au mercure dans le Haut-Valais. Les engagements sont limités à une durée de deux ans.

Deux postes vacants du Département des transports, de l'équipement et de l'environnement sont transférés au SPE. Cette décision souligne l'importance accordée par le Conseil d'Etat au dossier de la pollution au mercure et par conséquent la nécessité d'accorder des ressources supplémentaires au SPE.

Les postes seront mis au concours dans l'édition du Bulletin officiel de ce jour. Les engagements sont limités à une durée de deux ans.

Une grande partie des études techniques des sols dans le périmètre Niedergesteln-Viège a été effectuée dans l'intervalle. Les données récoltées sont maintenant évaluées par le SPE avec l'appui d'un groupe d'experts composés du professeur Pascal Boivin de la HES-SO Genève, du professeur Ruben Kretzschmar de l'ETH de Zurich et du professeur Laurent Charlet de l'Université de Grenoble. Un plan d'ensemble de la pollution au mercure dans la région entre Viège et Niedergesteln sera ensuite établi.

Les résultats détaillés pour chaque parcelle seront transmis aux propriétaires concernés en principe d'ici à fin février 2015.

Personne de contact :

Dr Cédric Arnold, chef du SPE – 027 606 31 55

